

***"Ce n'est pas seulement le manque d'eau qui tue, c'est l'eau sale !"***



Journée mondiale de l'eau  
**2 0 1 0**  
eau propre pour un monde sain

- **1,1 milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau potable**
- **2,4 milliards de personnes ne bénéficient pas de système d'assainissement de base (toilettes, égouts)**
- **Des millions de femmes et d'enfants passent jusqu'à 4 heures par jour à collecter de l'eau**
- **2 millions de personnes, pour la plupart des jeunes enfants, meurent chaque année des suites de maladies causées par une eau impropre à la consommation et l'absence de sanitaires.  
C'est la première cause de mortalité dans le monde, devant la malnutrition**
- **L'eau est à l'origine de 300 zones de conflit dans le monde**

**(sources : ONU et OMS)**

***Mercredi 28 juillet 2010, 62 ans après la Déclaration universelle des droits de l'Homme, l'ONU reconnaît l'accès à l'eau potable comme un droit de l'Homme comme un droit humain***

La résolution présentée par un groupe de 35 « pays du Sud » et rédigée par la Bolivie, a été approuvée par 124 voix favorables, 41 abstentions et aucun vote contre, après plus de 15 ans de débats.

➤ ***Premier point.***

**« L'Assemblée Générale déclare que le droit à l'eau potable salubre et propre est un droit fondamental, essentiel au plein exercice du droit à la vie et des tous les droits de l'homme. »**

➤ ***Deuxième point***

Les Etats et les organisations internationales sont invitées à trouver les financements nécessaires à l'accès à l'eau et à l'assainissement à travers le monde, dans le cadre de la coopération internationale en faveur des pays en voie de développement.

➤ ***Troisième point***

Les travaux en cours du rapporteur spécial sur le droit à l'eau du Comité des droits humains des Nations unies sont soutenus par la résolution adoptée.

11 pays de l'UE ont voté pour, dont la France, berceau de trois des grandes compagnies mondiales de l'eau que sont Veolia (Vivendi), Saur (Bouygues) et Suez-Lyonnaise des eaux.

# L'eau ne peut pas être une marchandise !

« L'eau, en tant que patrimoine universel de l'humanité et besoin vital à la survie des êtres humains, ne peut pas être traitée comme une marchandise, mais comme un bien commun de l'humanité et un droit de l'homme, conformément au droit international en vigueur. »



Emmaüs International se réjouit de la décision de l'Assemblée Générale des Nations Unies du 28 juillet 2010 qui légitime le statut de "bien fondamental public", de l'eau, revendiqué depuis des années :

« Nous pensons aussi que cette nouvelle qualité de droit humain accordée pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement doit surtout se transformer en mobilisation concrète généralisée pour la gestion publique, participative et solidaire de l'eau par les citoyens et ne pas laisser la place, directement ou indirectement, à des opportunités de profit issues de la privatisation et la commercialisation de la ressource, de son accès et de son service sur la planète. Au Nord comme au Sud, la protection de la ressource en eau, bien commun de l'humanité, son partage et sa gestion au profit du plus grand nombre doivent être dans les dans les mains des citoyens ! »

« *Il reste encore beaucoup de chemin à faire pour que le milliard et demi de personnes sans accès à l'eau potable et les 2,6 milliards sans même accès à des latrines publiques fassent partie des humains ayant droit à une vie digne de leur nom.* »: Ricardo Petrella, Président de l'Institut Européen de Recherche sur la Politique de l'Eau (IERPE).

